

NITRILE	BLEU	RÉF. : RNU9	S-XXL/7-11	Satin
---------	------	-------------	------------	-------

Gant en nitrile bleu, disponible en bleu, avec intérieur satiné non flocé. Gant à haute sensibilité, résistant au contact avec certains produits chimiques. Utilisation recommandée pour la transformation alimentaire, l'hygiène, la fabrication, les agrochimies. Un environnement de travail où manipulation, prise et sensibilité sont nécessaires.

Caractéristiques :

Ne contient pas de protéine latex, adaptée aux personnes allergiques au latex	Paume avec finition diamant inversée sur la paume et des pointes pour une prise facile
Bleu. Une prise élevée dans un environnement gras	Satin. Sans flocons et sans latex
Durabilité contre les solvants, huiles, graisses	Conformité réglementaire sur la manipulation des aliments.
Épaisseur spéciale pour une bonne touche.	Flexibilité et adaptabilité

Présentation :

- Boîte de 144 paires
- Sachets individuellement
- L'emballage contient : 12 paquets de 12 unités
- Dimensions du sac : 250 x 140 x 10 mm



Étiquetage : date d'expiration, date de fabrication, numéro de lot, référence, code-barres. Nom du produit dans plusieurs langues : espagnol, anglais, portugais et français.

Marquage CE, pictogrammes de protection, normes de sécurité et législation. Taille et unités, guide des tailles.



Dimensions du gant	
LONGUEUR	Min 320 mm
Épaisseur de la paume mm (± 0,02)	0,33 mm
Épaisseur de la paume dans la milS	0,11 MILS

RUBBEREX SPAIN S.L

+34 96 166 7124

info@rubberex.es

www.rubberex.es

Zone industrielle Masía del Baló. C/Mas Vallesa de Mandor N8 Nave 12. CP. 46190. Ribarroja del Turia. Valence. Espagne



RÈGLEMENTS :

- **Gant de catégorie III selon le Règlement (UE) 2016/425.**
- **ISO EN 21420:2020**
- Règlement alimentaire 10/2011 concernant les matériaux plastiques destinés à entrer en contact avec les aliments. **Règlement (CE) n° 2023/2006.** Bonnes pratiques de fabrication pour les matériaux et articles destinés à être en contact avec l'alimentation et le règlement **(UE) 2025/351. Règlement (CE) n° 1935/2004** : Matériel et articles en contact avec l'alimentation. **Le Règlement (UE) 2024/3190** du 19 décembre 2024, qui abroge la loi R UE 2018/213. BPA. Bisphénol A* : CAS 80-05-7.
- **EN 388:2016+A1:2018. Protection contre les dangers mécaniques.**
 - R : Résistance à l'abrasion (niveau de performance 0 à 4)
 - B : Résistance à la coupe par lame (niveau de performance de 0 à 5)
 - C : Résistance aux larmes (Niveau de performance 0 à 4)
 - D : Résistance aux perforations (niveau de performance de 0 à 4)
 - E : Netteté pour couper (niveau A à F) Le X signifie qu'il n'a pas été testé.

RÉSISTANCE CHIMIQUE

PERMÉATION EN 16523-1:2015. RISQUES CHIMIQUES EN ISO 374-1:2016+A1:2018

Les gants sont classés en fonction du temps de passage, selon chaque produit chimique individuel pour lequel le gant résiste à la perméation. Les gants sont testés contre les produits chimiques suivants :

PRODUITS CHIMIQUES	PAROLES	NIVEAU
MÉTHANOL	A	1
HYDROXYDE DE SODIUM 40 %	K	6
ACIDE SULFURIQUE 96 %	L	1
ACIDE ACÉTIQUE 99 %	N	1
HYDROXYDE D'AMMONIUM 25 %	Ou	3
PEROXYDE D'HYDROGÈNE 30 %	P	6
FORMALDÉHYDE 37 %	T	6

Niveaux de performance :

Temps de passage (min)	> 10	30 >	> 60	> 120	> 240	> 480
Niveau de performance	1	2	3	4	5	6

DÉGRADATION

Le pourcentage de dégradation (DR) est déterminé pour chaque produit chimique produit dans la perméation.

(DR) K : hydroxyde de sodium 40 % = -7 %

RUBBEREX SPAIN S.L

+34 96 166 7124

info@rubberex.es

www.rubberex.es

Zone industrielle Masía del Baló. C/Mas Vallesa de Mandor N8 Nave 12. CP. 46190. Ribarroja del Turia. Valence. Espagne

(DR) O : Hydroxyde d'ammonium 25 % = 31,06 %

(DR) P : Peroxyde d'hydrogène 30 % : 16,9 %

(DR) T : Formaldéhyde 37 % = 2,7 %

(DR) N : Acide acétique 99 % = 100 %

(DR) L : Acide sulfurique 96 % = 99,7 %

- Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement CE 1272/2009 du Parlement européen et du Conseil.
- Ce produit contient moins de 0,1 % de substances de très haut intérêt (SVHC) et ne contient pas de substances incluses dans l'annexe VII du Règlement 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

L'EPI de type GANT RNU9 doit être utilisé pour protéger la main du porteur contre les dangers chimiques (produits et niveaux mentionnés ci-dessus) ainsi que contre les risques microbiologiques (bactéries et champignons). Cet EPI ne doit jamais être utilisé contre des risques autres que ceux décrits ci-dessus. L'utilisation de cet EPI doit être correctement évaluée selon le lieu de travail. Les niveaux de performance déclarés pour les gants sont basés sur des tests effectués dans la zone de la paume du gant. Avant de mettre les gants, assurez-vous qu'ils sont exempts de défauts, de perforations ou de déchirures. Retirez le gant s'il est perforé ou déchiré pendant le travail.

EN 388 : 2016+A1:2018

EN ISO 374-1:2016+A1:2018 / Type B

ISO anglais 374-5:2016



2101X



KOPT



CAT III



2777

REF	Couleur	Taille	T. numérique	EAN BOLSA	BOÎTE EAN 14
2246	BLEU	7	PETIT/PETIT	8435234522462	18435234522469
2247	BLEU	8	MOYEN/MOYEN	8435234522479	18435234522476
2248	BLEU	9	GRAND / GRANDE	8435234522486	18435234522483
2249	BLEU	10	X-GRAND/SUPER GRAND	8435234522493	18435234522490
2309	BLEU	11	XX-LARGE/EXTRA LARGE	8435234523094	18435234523091

Logistique :

Boîte : 144 gants

Pack : 12 paires

12 PAQUETS X 12 PAIRES

Palette : 48 cartons

Boîtier : 370 mm de long x 245 mm

de haut x 295 mm de large

RUBBEREX SPAIN S.L

Rev 201 26 JUIN

+34 96 166 7124

info@rubberex.es

www.rubberex.es

Zone industrielle Masía del Baló. C/Mas Vallesa de Mandor N8 Nave 12. CP. 46190. Ribarroja del Turia. Valence. Espagne